



Parti socialiste
jurassien

PARLEMENT JURASSIEN

Motion n° 1286

Moyens à mettre en œuvre pour la sauvegarde de l'autonomie communale

Les témoignages sont suffisamment nombreux et incontestables : il y a urgence à prendre les mesures nécessaires pour aider la grande majorité des communes à surmonter les difficultés qu'elles rencontrent dans leur gestion journalière. L'autonomie communale est mise à mal, et personne n'a à s'en réjouir.

« Les communes vivent une évolution épouvantable depuis quinze ans » ! Parole de maire publiée le 9 octobre par le *Quotidien jurassien*. Parole à laquelle la plupart des élus peuvent souscrire.

Quelles causes évoque-t-on, qui compliquent la vie des communes ? Règlements nouvelles qui « montent » les citoyens contre l'autorité communale, bureaucratie accrue, juridisme zélé, consultations tous azimuts, incivilité décomplexée à l'égard des élus, exigences croissantes des administrés, et d'autres choses encore, la liste n'étant pas exhaustive. Voilà le constat général que posent maires et conseillers communaux, dont, au reste, la rémunération n'est pas de nature à susciter les vocations, loin de là.

L'autonomie communale est ainsi dépecée en raison des difficultés qui s'amoncellent dans la gestion courante de nos communes.

Face à la dégradation des conditions de travail et de fonctionnement des administrations et des conseils de commune, nous demandons au Gouvernement de produire un rapport complet relatif à la situation dénoncée par les maires et responsables communaux, d'en saisir le Parlement et de lui proposer les mesures susceptibles de répondre à leurs attentes, du moins aux plus urgentes d'entre elles.

Pierre-André Comte, PS

Delémont, le 30 octobre 2019

Miebaud

of dunt...

F. Noquet

V. Baumqu...

Gioul P.

J. Dell

A. Brun

Delémont, le 30 octobre 2019

Mami